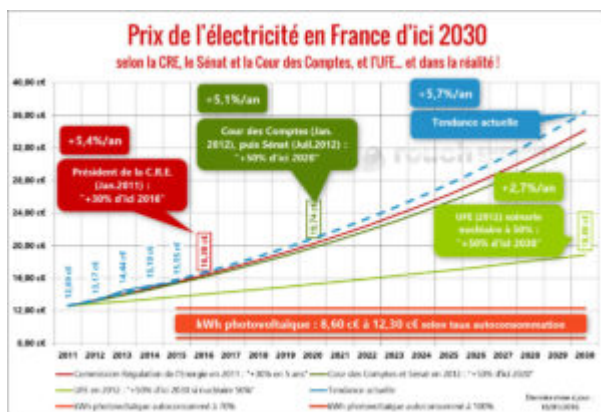


Réduire la facture d'électricité des Français



Comment éviter que [la flambée des prix de gros de l'électricité](#) ne plombe trop lourdement la facture des Français ?

Le Premier ministre [s'était engagé à contenir la hausse du tarif](#) réglementé de vente de l'électricité (TRV), le tarif « bleu » d'EDF, à **seulement 4 %**.

Ce « bouclier tarifaire » devait protéger les 70 % des consommateurs abonnés à ce TRV mais c'est plus compliqué à tenir que prévu. La hausse du tarif, [si aucune mesure n'était prise](#), devrait finalement s'élever « **à 35 %** ». Soit bien plus que les 12 % anticipés par l'Etat en septembre dernier. D'où le recours à de nouvelles mesures.

« Notre première décision a été de réduire la principale taxe sur l'électricité », la Taxe intérieure de l'électricité (TICFE). Celle-ci a été ramenée de 22,50 euros le mégawattheure (€/MWh) à 50 centimes, le minimum autorisé par Bruxelles. Soit un coût de **8 milliards d'euros** pour le budget de l'Etat, mais qui ne devrait permettre au gouvernement de couvrir qu'« environ 15 points de hausse du prix de l'électricité. »

Pour les 20 % restant, l'Etat a conclu un accord avec EDF. L'électricien français

va augmenter « de 20 térawattheures (TWh) le volume d'électricité nucléaire vendu à prix réduit **par EDF à ses concurrents**, pour le faire passer à titre exceptionnel de 100 à 120 TWh » Une mesure qui devrait coûter entre 7,7 et 8,4 milliards d'euros à EDF, en fonction des prix de marché, mais avoir un impact immédiat et positif « sur la facture des ménages ou des entreprises qui achètent leur électricité au tarif régulé ».

Afin que l'addition ne soit pas trop lourde pour EDF, à son tour, le prix de cette électricité bon marché a été légèrement revu à la hausse, « de 42 à 46,20 €/MWh », . Le gouvernement a par ailleurs informé, et obtenu l'accord de, la Commission européenne pour la mise en place d'une telle mesure.

En effet, ce mécanisme d'électricité à prix réduits, que les spécialistes appellent « Accès régulés à l'électricité nucléaire historique » (Arenh), a longtemps fait l'objet de nombreux débats avec Bruxelles. L'Europe y voit une subvention aux entreprises. Un avis partagé par le PDG d'EDF qui expliquait, au début du mois devant l'Association des journalistes économiques et financiers, y voir « une aide d'Etat en faveur de [ses] concurrents ».

Surtout, le dirigeant s'inquiétait de savoir si une augmentation du volume d'électricité à bas prix vendu [aux fournisseurs alternatifs](#) bénéficierait bien aux consommateurs qui ne sont pas au tarif réglementé de vente. « Nous nous assurerons que les fournisseurs répercuteront bien mécaniquement cette baisse », assure le ministre

Enfin, le ministre de l'Economie assure qu'il n'y aura pas de rattrapage en 2023, (mise en garde de la Commission de régulation de l'Energie (CRE). Les mesures seront entièrement portées par l'Etat et EDF. L'électricien, lui, « fait la fierté de la France » et « pourra compter sur notre soutien ».. [L'Etat « s'est engagé sur la réalisation d'un nouveau programme nucléaire](#) et sur la construction de nouveaux réacteurs ».

source : Bruno Le Maire / Le Parisien